

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 391 20 janvier 1977
Quatorzième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
Jean-Claude Favez

391

Domaine public

Silence helvétique

Super-Phénix : le point de non-retour est presque atteint. La construction du surgénérateur à quelque septante kilomètres à vol d'oiseau de Genève, qui devrait prendre environ sept ans et nécessiter un investissement de cinq milliards de francs français, entre ces jours-ci dans une phase décisive : la société Novatome, maître d'œuvre de la réalisation, recevra commande des principaux éléments de l'installation prévue sur les bords du Rhône (notamment la « chaudière » nucléaire et les générateurs de vapeur) de la part de la société Nersa, constituée en vue de la construction de Super-Phénix. Le feu vert est donné depuis le 20 décembre dernier (« Le Monde », 13.1.1967). On sait que le capital de Nersa appartient à trois producteurs d'électricité européens, français (EDF 51 %) italiens (ENEL, 33 %) et allemands (RWE,

16 %, auxquels émarginent également, par participations de deuxième main, la Belgique et les Pays-Bas). Une bonne affaire pour tous les voisins de la Suisse, en quelque sorte !

On se perd dès lors en conjectures sur le silence officiel des autorités helvétiques au sujet de cette entreprise pour le moins contestée : si des intérêts financiers ne sont ici pas en jeu (au moins directement), on sait que la sécurité des régions proches de Creys-Malville est directement en cause. Voyez, à titre de comparaison, la réaction immédiate de Rome qui vient de « signaler » au gouvernement suisse que des dépôts de déchets radioactifs dans la région du Saint-Gothard pourraient polluer les campagnes lombardes !

Ou est-ce que le département de W. Ritschard est parfaitement rassuré sur la fiabilité des surgénérateurs (abandonnés par les Etats-Unis, entre autres) ? Dans ce cas, pourquoi se fourvoyer encore dans la construction de centrales classiques ?

Etrangers à la chaîne

Intéressant à deux titres, ce bulletin de la Fédération des syndicats patronaux consacré à une usine de Volvo où, on le sait, le travail à la chaîne a été renié, des équipes devenant responsables de la production d'unités complètes.

D'abord les notes sur l'expérience (reproduites ici sous la responsabilité de leur auteur).

Coût : l'usine pilote a coûté 10 % de plus qu'une usine conventionnelle, pour une capacité de production identique. Elle a exigé notamment un espace supplémentaire de 10 % une formation plus poussée des ouvriers et un accroissement des stocks de pièces détachées.

Résultats : moins d'absentéisme, forte diminution de la rotation du personnel, climat social amélioré. Les impératifs de la production n'en demeurent pas moins exigeants, bien sûr.

Le deuxième intérêt de l'éditorial des patrons genevois, c'est le jugement porté sur l'expérience.

D'abord, il est admis que l'évolution se fera inévitablement dans ce sens, preuve en soient les expériences tentées par Saab-Scania, Renault, Fiat, VW. Ensuite, il est avoué que cette évolution n'est pas imposée par les lois de la production, mais par les exigences des travailleurs. « On ne peut plus demander à des travailleurs dont la scolarisation, notamment, est en constante amélioration, d'exécuter un nombre limité de tâches à longueur d'années ».

Enfin cette évolution touchera l'industrie suisse aussi, avec cet aveu patronal de taille, si gros que les guillemets s'imposent rigoureusement :

« Certaines industries suisses pourraient devoir également convertir leurs méthodes de production (horlogerie et industrie des machines, principalement), d'autant plus que les travailleurs nationaux qui remplacent graduellement dans certains secteurs les travailleurs étrangers ont des exigences supérieures à ces derniers. La crise actuelle retardera certainement une telle évolution. Mais celle-ci paraît, à long terme, inéluctable. »

Médecins et responsabilité

— Je suis contre la centrale nucléaire de Kaiseraugst, me déclare un confrère, car je possède un appartement à proximité et, si la centrale se construit, il perdra automatiquement de la valeur.

— Ne croyez-vous pas, lui dis-je, qu'il pourrait y avoir d'autres raisons de s'inquiéter, que pensez-vous, par exemple, d'une centrale qui doit produire annuellement des centaines de kilos de plutonium, soit environ cent milliards de fois la dose mortelle de cette substance : croyez-vous vraiment ceux qui prétendent parvenir à travailler avec une précision telle que tout risque soit exclu ?

Mon interlocuteur est inébranlable. Il fait confiance aux divers spécialistes en la matière : physiciens, ingénieurs, techniciens et autres ont certainement bien calculé. Qu'il puisse y avoir également un problème biologique — donc médical — à l'égard duquel nous devrions assumer nous-mêmes une certaine responsabilité, sans chercher à la déléguer plus loin, cela ne semble pas l'avoir effleuré.

— D'ailleurs, reprend-il, il nous faut de l'énergie pour que l'économie puisse tourner.

Bon. Voilà les choses remises en place, voilà la santé subordonnée à l'économie de manière tout ce qu'il y a de plus claire — par un médecin. Ce médecin est un homme très *rassurant* : son opposition à une centrale nucléaire — cela pourrait être opposition à n'importe quoi d'autre — a le mérite de ne s'appuyer que sur des considérations strictement *égoïstes*. Il est aussi rassurant que je suis inquietant pour lui lorsqu'il apprend que j'ai campé à Kaiseraugst, et cela non pas pour des raisons financières personnelles, ni non plus pour renverser l'Etat ou pour casser du capitaliste, mais simplement parce que Kaiseraugst, c'est dangereux, cela met la vie en danger. Je sens dans son regard la question qu'il n'ose pas me poser : « Et puis, ça vous regarde, vous ? » (Est-il inexact que l'on « aime mieux » voir des ouvriers se mettre en

grève pour revendiquer une augmentation de salaire que pour protester contre l'insuffisance des mesures de sécurité qui concernent tout le monde ?).

Vous tous, lecteurs, qui comptez des médecins parmi vos amis ou connaissances : essayez de les stimuler. Nous, médecins, manquons souvent de vue d'ensemble, et tendons à rester dans ce qui, traditionnellement, fait partie de notre champ d'action. La qualité de la vie, la préservation de la biosphère, c'est parfois déjà trop loin...

Nous chercherons souvent à nous retrancher dans l'abstention, sous prétexte que « les opinions autorisées sont très contradictoires ». Elles l'ont été, aussi, pendant longtemps, en ce qui concerne la relation entre tabagisme et cancer du poumon. Maintenant, on sait.

Rappelez-vous que l'économie, c'est très bien, elle a ses spécialistes pour la défendre; mais que la vie, c'est important aussi. Le serment d'Hippocrate n'a pas encore été aboli : la vie doit donc toujours passer avant toute autre considération pour le médecin.

Rappelez-le nous.

Dr François Burnier

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Adieu à un personnage

M. Georges Rapp, directeur du Gymnase de la Cité, prend sa retraite.

Lorsque j'arrivais moi-même à ce Gymnase de la Cité, je n'étais pas sans réticence !

Un « libéral » — je suis « de l'autre bord » !

Un lieutenant-colonel (et bientôt après un colonel...) — bien à tort, sans doute, je n'ai pas d'enthousiasme pour les haut gradés !

Or, durant les dix-huit années que j'ai passées là-haut — dix-sept, si j'en déduis un an passé aux Etats-Unis, j'ai rencontré un authentique « libéral » (dans l'autre sens du mot !) : bienveillant, ouvert et compréhensif. A telle enseigne que jamais en vain je ne me suis adressé à lui : pour

les requêtes que je lui présentais; en faveur de tel ou tel; de celui-ci dont la « bourse » était insuffisante; de celle-là, qui se trouvait dans une situation difficile. Pour les nombreux « dossiers » que je venais plaider — et qui n'étaient pas tous bons! Obtenant même qu'il contresigne une lettre-attestation auprès de l'autorité militaire, de l'un d'entre eux, qui pour des raisons de conscience demandait à être versé dans les services non armés : « D'accord... Je vous fais confiance ! Rédigez la lettre et je la signerai ! »

A ce propos, une anecdote :

L'une d'entre elles, de celles qui sans souci d'élégance se promenaient avec des pulls sur lesquels on pouvait lire : « Non à la guerre ! » ou « Soutien au FNL ! » m'avait demandé de prendre la parole lors d'un meeting ou d'un forum ou d'un débat contradictoire, et de poser des affiches annonçant la manifestation. Etait-ce *contre* les armes atomiques ou *pour* un service civil ? Je ne sais plus.

J'ai été trouver deux hommes de ma connaissance, responsables d'établissements publics, pour leur demander l'autorisation d'afficher. L'un était colonel et libéral. L'autre, hélas, socialiste et lieutenant ou premier-lieutenant dans les services complémentaires.

Le premier m'a répondu : « Vous connaissez mes sentiments ! Mais puisque vous me le demandez, je vous connais, allez-y ! » L'autre m'a dit : « Ah ! mais c'est que... La règle est de... Comprenez-moi : un antécédent... » et il a refusé.

Le premier était Georges Rapp.

Le second... peu importe qui était le second — un homme fort estimable, au demeurant.

Mais c'est que le premier a toujours fait passer d'abord l'aspect *humain* des questions, et bien après seulement l'aspect idéologique. Par respect d'autrui, tout simplement.

Si bien que tous comptes faits, il ne me semble pas avoir été indigne de son illustre prédécesseur et maître, dont il aimait à évoquer la mémoire : Charles Gilliard.

Bonne retraite, Monsieur Rapp !

J. C.

Les limites de Marx

« Karl Marx. Histoire d'un bourgeois allemand »¹ est un livre qui agace et dérange. Bourré de citations et de références à la vie publique et privée de son héros, cette forte étude est en même temps un livre militant. Mais aussi le récit à peine caché de l'itinéraire politique de nombreux jeunes de la génération du printemps 68. La forme porte l'empreinte des modes parisiennes actuelles, pédante, précieuse et vulgaire, puisqu'il s'agit tout à la fois de suivre une démarche qui se veut rigoureuse, donc scientifique, et d'user d'une expression que l'on croit rendre populaire, donc militante, par sa négligence affectée. Les thèses de l'auteur peuvent se lire de bien des façons, ce qui ne simplifie pas le débat politique que l'on peut engager à leur propos.

« Karl Marx. Histoire d'un bourgeois allemand » est aussi un livre corrosif et démystifiant, qui stimule et fouette l'esprit. Les contradictions, les impasses, les masques de la pensée et de l'action marxienne dévoilés — qu'il s'agisse du problème national, du développement industriel, de la foi

dans le progrès, de la mission universelle de l'Europe, du rôle de l'Etat — le marxisme se retrouve à sa place historique, au cœur de la société industrielle européenne. Aujourd'hui, la remise en question des structures et des valeurs de cette dernière, sous l'effet de la consommation de masses, n'entraîne donc plus le triomphe symétrique du marxisme, mais fait éclater au contraire, qu'il soit devenu ou non religion d'Etat, son impossibilité d'offrir autre chose qu'une contre-société industrielle qui ne présente ni rupture, ni solution alternative aux questions de l'heure.

Liberté individuelle et responsabilité collective, travail et création, nation et civilisation, Etat et société civile, l'impasse est analogue qui ramène l'intérêt sur d'autres socialismes que le marxiste, ranime de vieilles querelles que ce dernier croyait avoir remportées définitivement, stimule la recherche d'une solution tout autre. Sur le chemin de la révolution Française P. Lévy a rencontré Marx. Sous sa conduite elle a retrouvé des paysages connus. Alors elle a repris sa marche à tâtons. Le bonheur demeure une idée neuve en Europe.

J.-C. F.

¹ Par Françoise P. Lévy, Paris, Grasset, 1976.

La lanterne magique

DP 384 consacre deux pages et demie, un quart de la place disponible, au cinéma d'Alain Tanner. En partie sous le titre de : « Vingt ans de Tanner ».

Or il se trouve que dans ma déjà relativement longue existence d'homme du peuple sans formation culturelle j'ai cherché, parfois jusqu'à l'acharnement, à pallier mon ignorance et entre autres mon ignorance du cinéma, des arts en général et ce depuis vingt ans exactement. Mais, je l'avoue avec des succès très limités.

Le titre ci-dessus évoqué a donc éveillé mon attention et une nouvelle fois suscité un espoir aussitôt déçu.

J'avais cru comprendre qu'en littérature la qualité première était la clarté et l'élégance du style. Fort de cette constatation je me suis livré sans réserve aux joies de la lecture.

Par la magie du style et du verbe les pires abstractions peuvent devenir claires, les choses banales révéler une beauté insoupçonnée, les disciplines les plus rébarbatives devenir tentantes, et la vie intéressante, par la poésie des vers et de la prose. Pourquoi faut-il que de nos jours inévitablement devant une œuvre dite picturale — sculpturale ou cinématographique — l'homme de la rue que je suis se pose la question de savoir lequel des deux, de l'artiste ou de lui-même est fou à lier ou si même tous les deux le sont.

Et surtout pourquoi faut-il qu'à chaque essai

d'éclairer sa lanterne par des lectures spécifiques il soit amené à constater qu'aux deux précédents s'ajoute un troisième candidat à la folie, l'auteur des lignes qu'il a sous les yeux.

Ah comme je m'explique facilement que mes contemporains incultes comme moi, lorsqu'ils se fourvoient dans une exposition, préfèrent faire semblant en prenant des airs inspirés ou pincés et jouent les faux snobs en affichant une admiration sotté et factice (...).

Qu'un homme (fût-il candidat aux élections — « Milieu du Monde ») et une femme (si belle femelle soit-elle) se conduisent pendant quelques semaines comme un chat et une chatte en février ne me semble pas relever d'une philosophie digne d'être exposée à grands frais — d'une leçon utile à apprendre, d'une éthique, d'une esthétique, d'un art, d'une discipline qui puissent justifier, expliquer sur un écran. Du fond de ma nuit je ne vois là qu'une belle chose en soi, présentée comme une chose banale, courante, accomplie dans des conditions et des circonstances d'une incommensurable vulgarité, les propos échangés entre les partenaires sont beaucoup moins expressifs que les miaulements des chats qui convolent sous mes fenêtres.

Pour autant je ne me sens pas habilité à juger Tanner cinéaste.

Mais lorsqu'au moyen de la langue française Tanner ajoute abstraction obscure sur abstraction hermétique pour soi-disant s'adresser aux télé-spectateurs je lui dis, à défaut d'une expression plus forte, tu repasseras. Et lorsque DP surenchérit en nous annonçant que Tanner est de plain-pied avec les interlocuteurs qu'il a choisis dans les salles obscures — et des propos de la même veine sur deux ou trois colonnes — je suis bien obligé de constater qu'en fait de choses obscures, ne le sont pas celles que l'on cite mais bien la lanterne que l'on oublie d'éclairer.

Très désireux d'être éclairé, je refuse d'être ébloui.

Claude Berney

Le poids des médecins sur la politique de la santé

Alors que de plus en plus nombreux dans notre pays résonnent des appels pour la mise sur pied d'une véritable politique de la santé, il est une des composantes primordiales de cette politique qui reste curieusement dans l'ombre, le nombre et la qualité des médecins. C'est tout juste si l'on sait que les futures générations de médecins seront de plus en plus nombreuses; mais le débat sur un éventuel « numerus clausus » s'éteint régulièrement sans avoir suscité la réflexion globale indispensable. Et pourtant, le temps presse. Lorsque l'on sait par exemple que la consommation médicale est aussi fonction de l'offre, il est à craindre que les prochaines volées d'étudiants (sans comparaisons plus fournies, par la grâce de la réorganisation du plan d'études), ne provoquent un début d'asphyxie des budgets par l'enflure du secteur « santé ». Quelques points de repères dans une série d'articles, dès cette semaine.

Aborder les problèmes posés par la démographie médicale, c'est-à-dire tirer au clair si possible les questions multiples qu'entraîne le nombre croissant de médecins, c'est entrer dans un débat passionné où la polémique s'enfle pour ainsi dire depuis la deuxième guerre mondiale. En fait, les prises de position fluctuent au gré des circonstances : tantôt l'on brandit le spectre de la pléthore, tantôt l'on crie à la pénurie. Et toujours au centre de la controverse, ces « normes optimales de densité des médecins » ! Comme si la satisfaction des besoins de la population en matière de santé dépendait seulement du nombre de cerveaux à disposition. Tentons de sortir de cet engrenage quantitatif. Et tout d'abord un petit retour en arrière.

1966, une étape importante dans notre pays. Elaboré par une commission à la demande du Dépar-

tement de l'intérieur, le rapport Gsell (du nom de son président, professeur de médecine) pose en principe le besoin d'une relève considérable de médecins, recommande, entre autres, la création d'une nouvelle faculté de médecine. Prévaut alors l'idée que se manifesterait, jusqu'à la fin du siècle, une pénurie de médecins.

Ce document manquait pourtant de recul sur le plan statistique : après un « creux » dans les années cinquante, le nombre d'étudiants suisses en médecine augmentait rapidement.

En fait, une étude attentive aurait montré l'accroissement du nombre des maturités. On aurait vu aussi que la proportion des étudiants en Suisse était nettement plus faible que dans la plupart des pays voisins. On aurait pu prévoir que des générations plus nombreuses allaient pouvoir accéder aux études longues. Et pourtant, peu avant 1970, quelques rares personnes imaginaient les caps difficiles de la décennie.

La première analyse récapitulative de « démographie médicale » paraît en France (!) en 1971. L'année suivante, l'Office vaudois de statistique met à la disposition du public et des autorités concernées un ouvrage contenant les principaux éléments de l'évolution dans le secteur. La même année, un article du professeur vaudois Delachaux, intitulé « Pénurie et pléthore médicale,

une maladie sociale », provoque l'émoi du corps médical.

La controverse prend alors un tour plus aigu. Se précisent les optiques qui s'opposent, creusant des clivages parmi les médecins eux-mêmes.

Deux thèses

Schématiquement, deux thèses sont donc en présence. Le premier postulat est relativement simple : la densité médicale devrait se stabiliser autour de un médecin pour 450 à 500 habitants. De là découlent un certain nombre de propositions présentées comme incontestables. Résumons-les ! L'augmentation du nombre de médecins risque de multiplier les actes médicaux et d'engendrer une mentalité de rentabilisation des équipements, donc d'entraîner les dépenses de santé dans une spirale ascendante. Par ailleurs une médecine de qualité suppose une bonne formation, d'ailleurs fort coûteuse. Or, force est de constater que l'encombrement menace la plupart des professions universitaires traditionnelles et que l'afflux des étudiants en médecine n'est qu'un aspect particulier de la surpopulation universitaire. D'où une consigne : ajuster le nombre d'étudiants à la norme pré-établie; dans les faits, prévoir une restriction très sensible — de l'ordre de

Nombre de maturités, d'étudiants et de diplômes universitaires en Suisse, 1950-1975

	Maturités	Etudiants		Etudiants en médecine		Licences et diplômes			
		Suisses	Au total	Suisses	Au total	Licences	EPF	Méd. ¹	
1950	2 500	12 300	16 500	2 300	3 500	700	(500)	270	
1960	3 100	14 300	21 300	2 150	3 300	800	650	240	
1965	4 700	24 200	32 800	3 800	5 000	1 400	800	300	
1970	6 000	32 800	42 200	6 400	7 500	2 800	1 000	500	
1975	7 900	42 500	52 600	7 500	8 400	3 000	900	800	
Indice 1975									
1950 = 100	320	350	320	330	240	430	180	300	
1965 = 100	170	180	160	200	170	210	110	270	

¹ Diplômes délivrés à des Suisses seulement !

50 % en tout cas — du nombre des jeunes gens et jeunes filles admis en faculté de médecine.

Le deuxième postulat est moins abrupt. Né d'une opposition farouche à la ligne résumée ci-dessus, il dénonce les hypothèses de travail « fixistes » (qui n'auraient en point de mire que le maintien du « statu quo ») : une pression unilatérale, limitative, ne prenant pas en considération l'ensemble des personnels de santé et le développement de la science, expose au reproche de pratiquer une politique défensive à courte vue.

Pour une solution flexible

En réalité, la liberté, admise jusqu'ici, du choix des études, la position des milieux universitaires et les déclarations du Conseil fédéral (voir le rapport sur les grandes lignes de la politique gouvernementale pour 1971-1975), l'augmentation dès lors certaine du nombre des étudiants, tout cela doit porter vers des solutions courageuses, inédites, flexibles. La profession médicale ne saurait être fermée sur elle-même dans une Suisse recroquevillée sur elle-même !

Cette position était celle, notamment, du professeur Périer, alors président de la Commission d'étude des problèmes relatifs aux études médicales, qui écrivait : « La réalité nous le prouve, il est illusoire de rechercher des solutions stables et définitives; il faut bien plutôt s'astreindre à un effort continu de révision des opinions et d'adaptation des structures ».

Pour 1990, les jeux sont faits

Ces deux positions résumées, il faut admettre que quelles que soient les décisions qui pourraient être prises quant à l'accès des étudiants en faculté de médecine (même si l'on procédait à une élimination systématique, ce qui ne serait pas « sélectionner » !), les « jeux sont faits » d'ici 1985-1990 : l'adaptation des structures est donc la seule voie réaliste.

Parlons maintenant du climat social qui préside à

cette nécessaire mutation. Un fait est acquis, semble-t-il : dans un pays comme la Suisse, où prévaut le principe du libre choix de la formation, l'application d'un « numerus clausus », même par des moyens cachés, fait l'objet d'une désapprobation générale. La position du chef du Département fédéral de l'intérieur, exprimée à plusieurs reprises est à cet égard sans ambiguïté. Voilà donc les partisans de la stabilisation (un médecin pour 450 à 500 habitants, voir plus haut) embarrassés : c'est qu'en règle générale, ils se réclament aussi d'un système libéral, en parfaite contradiction avec les mesures protectionnistes qu'ils attendent de l'Etat pour assurer — leur but est manifeste — la « reproduction sociale » d'une profession et le maintien de ses privilèges. Là intervient l'échappatoire classique : on informera les futurs étudiants de la pléthore et du manque de débouchés...

C'est le coup de l'emplâtre sur la jambe de bois ! Que fera-t-on si l'« information » ne suffit pas ?

Des structures dépassées

Il faut se rendre à l'évidence. Les structures de formation n'ont pas été pensées en fonction de l'accroissement considérable d'étudiants, et surtout d'assistants en médecine. La volonté d'adaptation des structures, du moins dans un délai prochain, n'est pas générale. Certains se demandent même si les réflexes malthusiens ne vont pas jouer pour ralentir la mise en œuvre d'une organisation nouvelle, ils espèrent sans oser le dire que cela provoquera un chômage médical qui prendrait une valeur d'exemple dissuasif.

L'évolution des vingt-cinq dernières années et des tendances plausibles prochaines montrent qu'on ne saurait attendre. Le risque de chômage médical existe. L'augmentation du nombre d'étudiants dans toutes les branches universitaires paraît évidente dans les années à venir. Faut-il que surgissent des tensions sociales pour agir ?

(A suivre)

Les Fêtes

Le bruit court que la Fête à Lausanne n'aurait pas lieu en 1977. Motif : ne pas distraire le public de la Fête des Vignerons.

Le motif ne résiste pas à l'examen.

La Fête à Lausanne est gratuite; elle est un spectacle que la foule se donne à elle-même, elle est l'occasion bienvenue de prendre contact, lors du Festival de la Cité, avec des troupes d'amateurs ou de professionnels du théâtre, peu et pas assez connues du grand public.

La célébration régulière de la Fête à Lausanne est manifestement une des conditions de sa réussite. On peut imaginer combien, pour certains artistes, la perspective de toucher enfin un plus large public conditionne l'élan de leur création artistique pendant l'année tout entière. Supprimer cette occasion de s'exprimer cette année serait probablement tuer dans l'œuf toute une série d'activités culturelles dans la région lausannoise.

Enfin, il n'y a aucune coïncidence de dates.

Par le sentiment de frustration provoqué, l'absence d'une Fête à Lausanne serait au premier chef une contre-publicité à la Fête des Vignerons.

ON CHERCHE DES VOLONTAIRES

La diffusion de « Domaine Public » est aujourd'hui plus que jamais une exigence capitale. Ceux et celles qui désireraient aider le groupe de Genève dans cette tâche sont priés de s'annoncer à Genève à Gabrielle Antille (20 99 91) ou à Jean-Pierre Bossy (40 70 52).

Pour l'essentiel, il s'agit de reproduire des listes d'adresses sur des étiquettes, activité qui n'exige ni horaires, ni déplacements particuliers...

P.S. — Pas de problèmes pour les abonnements-cadeaux (formule valable jusqu'à fin janvier) ! Des abonnés nous téléphonent pour savoir s'ils peuvent simplement verser le complément (de 48 francs, abonnement normal, à 75 francs, abonnement-cadeau) de 27 francs à notre CCP. Réponse : oui ! en prenant bien soin de préciser l'adresse de l'heureux destinataire au dos du bulletin vert.

DANS LES KIOSQUES

Enfin !

Le service de presse du Parti socialiste suisse a paru. La presse annonce cette création en relevant que le seul des partis gouvernementaux sans moyen périodique d'information a enfin comblé une importante lacune. Dans des articles parus dans « Der Bund » et « Badener Tagblatt » nous relevons que ce bulletin d'information paraîtra tous les quinze jours sur huit à quinze pages, alors que le Parti radical a un bulletin bi-hebdomadaire sur quinze pages, le Parti démocrate-chrétien un bulletin bi-hebdomadaire, également, sur trois à huit pages et l'Union démocratique du centre un bulletin hebdomadaire de dix à douze pages.

Le « Badener Tagblatt » recommande au bulletin d'information du PSS le modèle de l'Union démocratique du centre, dynamique et avec une certaine agressivité, une façon d'intéresser les moyens de communication de masse, puisque la presse socialiste est très faible.

« Der Bund » précise que le tirage sera de 250 exemplaires en allemand et 150 exemplaires en français. Le service de presse du PDC tire à 440 exemplaires dont 170 vont à des agences de presse et des rédactions et 270 aux cadres du parti. A part ce service, un bulletin intitulé « Inside » va à 2500 militants constituant les cadres du parti.

Le service de presse de l'UDC est tiré à 230 exemplaires, le service de presse radical tire à 200 exemplaires en allemand et 250 en français. En outre, un service d'information est tiré à 5000 exemplaires en allemand et 2000 en français.

Le PDC a porté 45 000 francs à son budget de 1977 pour le service de presse et « Inside », sans les frais de personnel, et l'UDC évalue les frais à 75 000 francs, avec les frais de personnel.

Pour les abonnés individuels, le service de presse socialiste coûte 100 francs par an.

— « Gazzetta Ticinese » paraîtra dans sa nouvelle formule en fin de semaine. Une collaboration est

effectivement réalisée avec la gazette milanaise « Il giornale nuovo ». Des journalistes italiens collaboreront à la restructuration. Nous permettront-on une question ? S'agit-il de préparer un « journal de rechange » pour les jours où la presse italienne est muette à cause d'une des nombreuses grèves qui provoquent des jours « sans journaux » ?

Dix ouvriers

— L'hebdomadaire allemand « Welt am Sonntag », qui se vend beaucoup en Suisse alémanique le dimanche, a publié les portraits des dix ouvriers qui sont membres du « Bundestag » allemand. Ce parlement comprend 518 membres. Sept de ces ouvriers appartiennent au Parti socialiste SPD et trois à l'Union démocratique chrétienne CDU.

Les dernières NZ

— Le supplément « politique et culturel » de la « National Zeitung » (à suivre soigneusement sur le plan de l'orientation politique en ces temps qui précèdent la fusion avec les « Basler Nachrichten ») s'ouvre sur une étude tout entière consacrée à la libération sexuelle : une erreur ? se demande l'auteur...

— C'est à un véritable bilan de l'énergie nucléaire sur la planète que se livre le magazine du « Tages Anzeiger » du dernier week-end. Un bilan qui se présente comme extrêmement inquiétant : le TA tente de montrer que le danger d'un conflit nucléaire n'a jamais été si manifeste depuis que les Etats-Unis, la France et l'Allemagne de l'Ouest notamment se livrent une guerre commerciale sans merci pour placer le plus grand nombre d'installations nucléaires, dans le tiers monde en particulier (sur ce front la récente décision française d'abstention partielle ne change rien à l'affaire).

Candidats à la bombe

Les candidats à la bombe d'ici à 1985 : l'Egypte, le Pakistan, la Corée du Sud, Taïwan, le Brésil, l'Afrique du Sud, l'Espagne et trente autres pays.

D'autres chiffres ? Voilà les points de repère fournis :

Pays	Centrales aujourd'hui	Bombes aujourd'hui	Centrales 1985	Bombes 1985
USA	58	798	189	3635
URSS	17	106	?	?
Angleterre	29	105	45	308
Japon	10	100	28	400
Suède	5	63	14	227
RDA	7	63	27	481
France	8	52	35	596
Canada	7	50	21	235
Belgique	3	33	7	109

Le magazine du TA revient longuement d'autre part sur l'affaire des frères Sachs, bourgeois grisons depuis peu et accueillis à bras ouverts (109 voix sur les 120 possibles) par une commune qui touchera désormais 300 000 francs de ressources fiscales supplémentaires par année. Le parallèle avec les réticences helvétiques à recevoir des réfugiés et à leur donner un statut convenable est évidemment pleine d'enseignements...

La petite différence

Certains journaux politiques ont prévu des abonnements de soutien dont le taux est évidemment plus élevé que celui des abonnements ordinaires. L'hebdomadaire « Politica Nuova » a prévu un abonnement de soutien de 100 francs (deux fois et demie le prix de l'abonnement normal). Pour la « Gazzetta Ticinese », quotidien dont on parle beaucoup ces temps, l'abonnement annuel de soutien est de 1000 francs (dix fois le prix de l'abonnement normal). Mais pour qui se souvient de la parabole de la pite de la veuve, les abonnés de « Politica Nuova » qui paient un abonnement de soutien font probablement un plus gros sacrifice.

Le salaire de la guerre

Les méandres de l'application de la loi sur l'exportation d'armes et du matériel de guerre semblent de plus en plus impénétrables, sauf pour ceux qui en profitent.

Au tableau d'honneur pour 1975 :

1. Oerlikon Bührle avec 264 millions
2. Contraves, 48,5 millions
3. Hispano-Oerlikon, 6 millions

Ces trois premiers totalisent 85,9 % du total des exportations répertoriées dans notre pays. Suivent :

4. Mowag, Kreuzlingen, 20,4 millions (5,5 %)
5. Kern, Aarau, 9,4 (2,5)
6. Explosiv S.A., Brigue, 4,4 (1,2)
7. Perret Jean, Genève, 2,6 (0,7)
8. Dixi S.A., Le Locle, 2,4 (0,6)
9. Tavano, Genève, 1,7 (0,5)
10. Cheddite, Liestal 1,5 (0,4)
11. Hämmerli, Lenzburg (SIG) 1,4 (0,4)
12. Sprengstoff AG, Dottikon 1,4 (0,4).

Le total des exportations de ces douze sociétés se monte à 363 millions, soit 98,1 % de l'ensemble des ventes, lesquelles ont atteint, pour 1975, les 370,7 millions.

On constate donc, année après année, que le commerce des armes devient de plus en plus florissant en Suisse (sans compter les détours de plus en plus systématiques par les filiales installées à l'étranger) : en 1976, nous avons déjà dépassé en octobre le total général de 1975 (une augmentation de 27 % environ des ventes était à prévoir); par rapport à 1974, les exportations auront donc presque doublé.

Bührle sans rival

La concentration des profits est là comme ailleurs manifeste : Bührle caracole loin en tête, puisque Mowag n'atteint que péniblement les 20 millions d'exportations. Cette santé de Bührle, qui corres-

pond à n'en pas douter (tant le phénomène est flagrant) aux vœux des autorités helvétiques, mandatées par le peuple pour surveiller de près la question, fait du reste l'admiration des spécialistes du Crédit Suisse (bulletin de novembre 1976) qui notent dans leur check-up annuel : « La capacité bénéficiaire du groupe s'est d'une manière générale notablement améliorée, le bénéfice net consolidé se chiffrant à 120 millions de francs. Pour les exercices à venir, on s'attend, principalement dans le domaine militaire, à de nouvelles augmentations du chiffre d'affaires. Des résultats plus favorables sont escomptés également pour le secteur civil des divisions « machines » et « Contraves », ainsi que pour le groupe « technique de soudage ». Etant donné ces perspectives, une augmentation du dividende n'est pas exclue ».

P.S. — Actualité oblige, on notera que les livraisons d'armes helvétiques à destination de l'Amérique du Sud prennent forme. Outre les ventes au Pérou, au Venezuela, au Brésil et au Mexique qui ont considérablement progressé l'année dernière, ce sont maintenant les militaires boliviens, argentins, panaméens, guatémaltèques, uruguayens et paraguayens qui nous ont ouvert les portes de leurs casernes. Ah si les horlogers avaient le nez des marchands de canons !

VAUD

Un nouveau statut pour les maîtres

Les expériences des zones pilotes de Rolle et de Vevey ont mis en évidence les différences existant entre le statut des maîtres primaires (trente-deux heures d'enseignement, un salaire correspondant aux classes de traitement 15-20) et secondaires (vingt-cinq heures d'enseignement, classes 24-28 pour le secondaire inférieur).

Dès 1973, la double différence — nombre d'heures et salaire — touchant des maîtres appelés à enseigner dans les mêmes classes a créé de nom-

breuses tensions dans les zones pilotes; la « solution » retenue (légère atténuation de cette double différence) à titre provisoire n'a satisfait personne. Le Département de l'instruction publique s'est enfin décidé à étudier sérieusement un problème dont la solution constitue un préalable à toute réforme de l'école vaudoise. Une commission a été désignée, un groupe de travail restreint chargé de préparer un dossier sur le sujet.

Des propositions

Pour l'enrichir, quelques propositions :

— le cahier des charges des maîtres ne comprend pas un nombre constant d'heures d'enseignement, mais peut varier d'une année à l'autre à l'intérieur d'une fourchette (par exemple vingt-trois-vingt-six heures), avec l'obligation d'atteindre une moyenne de vingt-cinq heures;

— diminution du nombre d'heures d'enseignement les deux premières années et après vingt-cinq ans d'enseignement (sans diminution de salaire);

— un coefficient est attribué à chaque branche, en tenant compte du nombre d'élèves et de la matière enseignée; une heure d'allemand donnée à vingt élèves débutants aurait par exemple le coefficient 1, alors qu'une heure de français avec vingt élèves de dernière année de scolarité obligatoire aurait le coefficient 1,3, cinq heures de français correspondant ainsi à six heures et demie pour le décompte du nombre d'heures hebdomadaires; le département négocierait avec les représentants des maîtres le coefficient attribué à chaque discipline et à chaque année, compte tenu du programme, du temps de préparation et de correction.

L'adoption de ce système, qui est appliqué notamment au Luxembourg, permettrait peut-être d'aborder la question du cahier des charges des maîtres de manière plus fine, moins schématique qu'en fixant un nombre d'heures d'enseignement pour les maîtres secondaires et un autre pour les instituteurs.

Les affaires de l'aide au développement

« Il apparaît clairement de l'analyse de l'utilisation du crédit-cadre de 400 millions de francs (accordés il y a cinq ans) par la Confédération pour l'« aide financière à des pays en voie de développement » que la Division du commerce a utilisé ces crédits comme instruments de sa politique économique, dans le but de servir les intérêts propres de la Suisse; elle n'a pas pris en considération l'effet de développement de ces moyens financiers, qui ont surtout renforcé les riches enclaves de béton et d'acier de certains pays du tiers monde ».

La conclusion du dossier « Cinq ans d'aide financière suisse — Bilan d'une politique intéressée », établi par Rudolf Strahm pour la Déclaration de Berne est sans ambiguïté¹.

Plonger dans plus de détails, c'est se rendre compte que cette thèse n'est pas contestable. Voyons donc de plus près ! Les crédits financiers suisses de 1971 à 1976 se résument à seize opérations. Les crédits bilatéraux d'une part : Inde, crédit de transfert (24,75 millions) — Inde, station de transformation électrique (35) — Indonésie, adduction d'eau (29) — Cameroun, pont routier (6) — Bangladesh, usine d'engrais (20) — Tunisie, crédit de transfert (10) — Kenya, école hôtelière (12) — Népal, construction de route (15) — Pérou, amélioration du cheptel bovin; les crédits multilatéraux d'autre part : IDA (130 millions) — Banque asiatique de développement (26,2) — Banque africaine de développement (24,5) — Banque interaméricaine de développement (48).

Laissons de côté les prêts multilatéraux de la Suisse : les conclusions sont là difficiles à tirer, car les contributions helvétiques se mélangent à celles des autres pays.

Examinons les retombées des neuf prêts octroyés

¹ Le dossier peut être obtenu à la Déclaration de Berne, C.P. 97, 1000 Lausanne 9.

sous forme bilatérale (d'Etat à Etat), représentant à eux seuls 41 % du total des fonds engagés !

Première constatation : sur les neuf crédits en question, six ont été préparés par la Division du commerce et trois seulement par la Coopération technique (les trois derniers dans la liste).

Diagnostic de la Déclaration de Berne : « Dans tous les projets pris en charge par la Division du commerce, les intérêts de l'industrie suisse étaient aussi en jeu. Ou bien ces crédits servaient de pré-

Dans les textes

Art. 5 (loi fédérale sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationale. 19 mars 1976). Buts.

1. La coopération au développement soutient les efforts des pays en développement en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs populations. Elle doit contribuer à mettre ces pays en mesure d'assurer leur développement par leurs propres forces. Elle tend, à long terme, vers un meilleur équilibre au sein de la communauté internationale.

2. Elle soutient en priorité les efforts des pays en développement, régions et groupes de population les plus défavorisés. Elle encourage notamment :

- a) Le développement rural;*
- b) L'amélioration alimentaire, en particulier par les cultures vivrières destinées à la consommation locale;*
- c) La promotion de l'artisanat et de la petite industrie locale;*
- d) La création d'emplois;*
- e) La recherche et le maintien d'un équilibre écologique et démographique.*

financement pour l'achat de marchandises suisses, dans le but d'accélérer les exportations grâce au bon principe « Achetez aujourd'hui, payez demain ». Ou bien ils étaient utilisés comme « ha-meçons » dans le cadre de négociations économiques. Est-ce un hasard si une part importante

de ces six crédits a été dépensée en Suisse ? En revanche, trois prêts pris en charge par la Coopération technique (6 % du total) s'inscrivent clairement dans une perspective de développement ». Deuxième constatation : sept sur les neuf prêts bilatéraux (les six de la Division du commerce et un de la Coopération technique) « ne servent pas en priorité les intérêts des couches les plus pauvres de la population, mais plutôt ceux du secteur moderne ».

Diagnostic de la Déclaration de Berne : « L'analyse détaillée le montre, cinq sixièmes des moyens bilatéraux mis en œuvre ne correspondent guère aux principes et buts de la loi fédérale (voir entre-filet) sur la coopération et le développement entrée en vigueur entre-temps ».

Troisième constatation : « La Division du commerce a utilisé le crédit-cadre d'aide financière comme un des moyens de réaliser sa politique économique étrangère. Or cet objectif n'est pas prévu par la loi fédérale sur la coopération et le développement... La Division du commerce donne à l'aide au développement un sens tout différent que la plupart de ceux qui en sont partisans, bien qu'elle s'efforce toujours d'avancer ses motivations caritatives ».

D'où les conclusions suivantes qui introduisent — ou plutôt alimentent — le débat sur un des aspects primordiaux de toute notre politique d'aide au développement :

— La qualité avant la quantité : pas de nouveaux crédits avant que la conception d'ensemble soit clarifiée.

— La responsabilité de tous les crédits financiers bilatéraux et multilatéraux doit incomber au service de la Coopération technique.

— Pas d'aide financière aux gouvernements qui préservent les privilèges d'une classe supérieure. — Les fournitures en provenance de la Suisse (exécutées ou projetées) doivent être rendues publiques.

— Le financement des exportations par la Confédération doit être séparé de l'aide au développement.